université de TOURS

Direction des affaires juridiques et du patrimoine

Service des affaires juridiques, institutionnelles
et de protection des droits

Réf. : DAJP/2025-407

Nomination de chargés de mission
Année universitaire 2025-2026

LE PRÉSIDENT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
Vu les statuts de l'université de Tours ;
Vu la délibération n°2024-124 du conseil d'administration du 29 novembre 2024 portant élection de M. Philippe Roingeard en qualité de Président de l'université de Tours ;
Vu l'information donnée aux membres du conseil d'administration, lors de la séance du 29 septembre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1er : Nomination de chargés de mission

Sont nommés chargées et chargés de mission les personnes énoncées ci-après :

- **M. Bertrand BILLAULT** : chargé de mission « sobriété numérique et transition écologique » ;
- **M. Jean-Charles BILLAUT** : chargé de mission « visibilité internationale et engagements CoARA » ;
- **Mme Cécile BOULAIRE** : chargée de mission « relations avec l'Inspe » ;
- **M. Marc DEBONO** : chargé de mission « FLE » ;
- **Mme Véronique DES GARETS** : chargée de mission « relations entreprises » ;
- **M. David DOUYERE** : chargé de mission lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations » ;
- **Mme Christine FARMER** : chargée de mission « relations internationales hors Europe » ;
- **Mme Nadine FRESQUET** : chargée de mission « SAPS - sciences avec et pour la société » ;
- **Mme Typhaine LEBEGUE** : chargée de mission « entreprenariat » ;
- **M. Eric RAHARIJESY** : chargé de mission « accompagnement du personnel en matière d'IA » ;
- **M. Frédéric RAYAR** : chargé de mission « PIX » ;
- **Mme Delphine THOMAS-TAILLANDIER** : chargée de mission « pour participer à une commission d'enquête VSS » ;
- **Mme Marie-Pierre VASLET** : chargée de mission « HRS4R ».

Article 2 : Entrée en vigueur et durée
La présente décision entre en vigueur à compter du 29 septembre 2025. Elle prend fin le 31 août 2026.

Article 3 : Exécution
Le directeur général des services est chargé, dans le cadre de ses attributions, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard
Président de l'Université

Signé électroniquement par Le Président de l'Université de Tours Philippe Roingeard Le 30/09/2025 à 22:56

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 01/10/25

Université de Tours
DAJP
60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

02 47 36 81 28

daj@univ-tours.fr

univ-tours.fr